

LOCATION EMBLACEMENT & HÉBERGEMENT

- 1.Les présentes conditions générales régissent de plein droit toutes les ventes de séjour réalisées par téléphone, courrier, internet. Elles font partie intégrante de tout contrat conclu entre le camping et ses clients.
2. Tarification dynamique des séjours - Les tarifs de nos séjours en mobil-home sont dynamiques et peuvent évoluer en fonction de divers facteurs, tels que la période de réservation, la demande, la durée du séjour ou les offres promotionnelles en cours. Les prix sont donc susceptibles de modification à tout moment, sans préavis. Toutefois, une fois la réservation confirmée et le paiement effectué, le tarif applicable au séjour ne pourra plus être modifié.
- 3.Les réservations peuvent être effectuées par courrier, e-mail, ou par téléphone. Votre demande sera enregistrée et un récapitulatif vous sera adressé. Il sera à nous renvoyer accompagné d'un acompte de 30% du prix total du séjour ainsi que le montant de l'assurance annulation & interruption de séjour si souscrite, dans les 72 heures. La personne qui effectue la réservation doit être âgée d'au moins 18 ans, être capable juridiquement de contracter conformément aux présentes conditions de location et garantir la véracité et l'exactitude des informations. En outre, elle doit être participante au séjour réservé. Les droits de ce contrat ne sont pas transmissibles. Les demandes de réservation comprenant des enfants mineurs non accompagnés par un responsable légal direct seront refusées. Nos hébergements et emplacements sont destinés à une clientèle familiale. Seront donc traitées en priorité les réservations correspondant à ce critère.
- 4.Après réception de votre acompte par le camping, vous recevrez un courrier ou e-mail de confirmation qui valide l'acceptation des dates de séjour et rend effective votre réservation. Le solde sera à régler 30 jours avant l'arrivée au plus tard. Sans relance, sans règlement du solde dans les délais prévus, votre réservation sera annulée et l'acompte précédemment versé restera acquis au camping. Le règlement de votre séjour pourra être effectué : par chèque bancaire, carte bancaire, virement bancaire, espèces ou chèques vacances ANCV, un mois avant la date d'arrivée. Le client peut s'il le désire régler son séjour en plusieurs fois (hors acompte et assurance éventuelle). Cette clause ne modifie pas le fait que l'intégralité doit être versée 30 jours avant l'arrivée au camping. Le client devra contacter l'établissement pour convenir d'un échéancier. En cas de règlement par chèques vacances, seuls ceux avec le talon supérieur seront acceptés. Dans le cas contraire, le client se verra retourner les chèques vacances. Aucun remboursement ne sera fait en cas de trop perçu par règlement en chèque vacances. Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation. En raison de nombreux impayés, le règlement en chèque bancaire ne sera accepté à moins de 30 jours de votre arrivée.
5. La taxe de séjour doit être réglée pour toutes les personnes majeures. Les taxes de séjour sont variables selon les communes. Elle sera susceptible d'évoluer en cours d'année et pourra, de ce fait, impacter à la hausse ou à la baisse le montant total du séjour
- 6.Toute annulation de réservation doit être effectuée par écrit auprès de l'établissement (courrier, lettre recommandée, e-mail). En cas d'annulation, le camping conservera : au-delà de 60 jours avant la date prévue d'arrivée, 30% du séjour ; de 30 à 60 jours, 50% du montant du séjour ; passé ce délai, le camping retiendra l'intégralité. Pour plus de prudence, une assurance annulation et interruption de séjour peut être souscrite en réglant la cotisation indiquée. Cette assurance devra être souscrite au moment de la réservation. La notice complète de l'assurance annulation et les exclusions est téléchargeable sur notre site Internet.
- 7.Heures d'arrivées / départs : Pour les hébergements, les arrivées se font à partir de 17h le 1er jour de la location et les départs se font avant 10h le dernier jour de la location. En mobil-home, une arrivée anticipée, ou bien un départ tardif peuvent être organisés moyennant un supplément. Pour les emplacements camping, les arrivées se font à partir de 13h le 1er jour de la location et les départs se font avant 12h le dernier jour de la location. Aucune indemnité, réduction de tarif ou remboursement ne pourra être demandé en cas de séjour interrompu ou abrégé (arrivée tardive ou départ anticipé). Les arrivées sont possibles après la fermeture de la réception, à condition d'en avertir la réception par téléphone le jour même avant 18h. Si vous devez arriver un autre jour que le jour indiqué sur la réservation, vous devez nous aviser de votre arrivée retardée par écrit (courrier, lettre recommandée, e-mail). Si aucune information ne nous parvient à ce sujet, l'emplacement de camping ou le locatif sera attribué à un autre client dès le lendemain 12h. Attention après 23h, vous ne pouvez plus entrer dans le camping avec votre véhicule.
- 8.La capacité d'accueil maximum des locatifs (2/3, 4, 4/5, 6, ou 6/8 personnes) et des emplacements (6 personnes) est ferme pour une question d'assurance et donc de sécurité des personnes. Aucune personne supplémentaire (même en bas âge) ne sera acceptée.
- 9.Les locations d'emplacement sont possibles dès 4 nuits durant toute la période d'ouverture du camping ; les locations d'hébergement sont possibles dès 3 nuits en basse saison et dès 7 nuits en haute saison. Les jours d'arrivées et les tarifs sont indiqués dans la grille tarifaire. Inclus dans le prix de la location : eau, électricité, gaz et accès aux jeux et animations. Toute promotion éventuelle est non cumulable.
- 10.Pour les éventuelles dégradations occasionnées pendant leur séjour, une caution dématérialisée de 200€ sera demandée par e-mail comme dépôt de garantie à chaque client avant son arrivée. Cette caution sera libérée au plus tard 7 jours après le départ du client. Si l'inventaire de sortie ne pouvait être effectué aux heures d'ouverture de la réception, le gestionnaire ou son représentant effectuerait seul celui-ci. La caution vous serait retournée par correspondance ou bien détruite sous 10 jours après votre départ, sauf constat de dégradations. Il est interdit de fumer dans les hébergements et le réfrigérateur doit être dégivré impérativement avant le départ. Si une odeur de cigarette est décelée dans l'hébergement au moment du départ, alors une charge de 100€ sera prélevée sur la caution en plus du forfait ménage. Les lits et couettes doivent être protégés par des draps et housses de couette, ceux-ci peuvent être loués en supplément. Si une couette est rendue sale (poils d'animal, taches, odeurs, etc.) alors un lavage de 30€ par couette sera facturé. Le locatif doit être rendu en l'état de propreté identique à celui trouvé à l'arrivée, dans le cas contraire, une somme forfaitaire de 150€ par ménage sera retenue. Les cautions en espèces ne pourront être restituées au client qu'après ouverture de la réception. Si les clients souhaitent libérer leur mobil home avant l'ouverture de la réception, ils devront prévoir une caution en carte bancaire ou en chèque bancaire.
- 11.Le deuxième véhicule éventuel ou les remorques devront être stationnés au parking extérieur. Il est également possible de réserver (sous conditions de disponibilités) une place supplémentaire de parking à l'intérieur du camping.
- 12.Les véhicules électriques ne peuvent pas être rechargés sur les bornes d'emplacement de camping, ni sur les bornes ou les prises des locatifs. Ces dernières n'étant pas prévues pour ce type d'utilisation prolongé. Leur utilisation a déjà endommagé des batteries électriques et hydriques avec départ de feu. Deux bornes électriques prévues à cet effet sont installées près de la réception (règlement directement sur place)

CONDITIONS GÉNÉRALES

- 1.Seules les personnes dont le nom figure sur la réservation seront admises à séjourner sur le camping. Tout changement restera à l'appréciation de la direction du camping. Le locataire d'hébergement ou d'emplacement ne peut sous-louer, ni céder sa réservation.
 - 2.A l'arrivée, les personnes devront se présenter à la réception afin d'effectuer les formalités d'entrée au camping.
 - 3.Aucun visiteur ne peut accéder au camping sans être préalablement passé par la réception afin de présenter une pièce d'identité et de s'acquitter d'un droit d'entrée par visiteur. Aucun visiteur ne peut accéder aux piscines du camping. La direction se réserve le droit de limiter le nombre de visiteurs. Les visiteurs devront impérativement quitter le camping avant 23h. Les visiteurs devront laisser leur véhicule au parking extérieur non surveillé.
 - 4.Toute personne est tenue de se conformer au règlement intérieur du camping, l'assurance responsabilité civile est obligatoire pour l'ensemble des locataires.
 - 5.En cas de litige, seul le tribunal rattaché au siège social de la société sera compétent.
 - 6.Les hébergements sont attribués en fonction des disponibilités de manière à optimiser nos plannings. Cette attribution peut être modifiée à tout moment avant la remise des clés. De ce fait, le client n'a pas la possibilité de choisir son emplacement ou son numéro d'hébergement à l'avance et aucun numéro d'emplacement ne lui sera communiqué avant son séjour. Dans le cas où le locataire souhaiterait à son arrivée un autre mobil-home que celui attribué par le camping, il pourra être satisfait dans la limite des possibilités de la direction. Les demandes particulières devront être spécifiées par le client au moment de sa réservation. Bien entendu, nous essaierons de les satisfaire en fonction de nos possibilités, sans pour autant les garantir. Aucune demande faite après l'envoi de la confirmation de réservation ne pourra être prise en considération. Notre société se réserve néanmoins le droit de modifier le type d'hébergement en le surclassant si aucune demande spécifique n'a été formulée au moment de la réservation.
 - 7.L'accès au camping en voiture est interdit de 23h à 6h30 du matin. L'accès se fera alors exclusivement à pied.
 - 8.Les animaux domestiques (2 maximum) tenus en laisse sont acceptés (sauf chiens de 1re et 2nde catégories formellement interdits) moyennant une redevance journalière. La présentation de leur carnet de santé ou passeport à jour peut vous être demandé. Il est interdit de laisser les animaux seuls dans les hébergements ou sur les emplacements en votre absence. Les chiens ne sont pas acceptés dans les différentes salles et infrastructures du camping. Leurs excréments devront être immédiatement ramassés par leurs maîtres.
 - 9.Le port du bracelet au poignet est obligatoire pendant toute la durée du séjour. Les personnes refusant de mettre le bracelet se verront refuser l'accès au camping.
 - 10.Les piscines du camping ne sont pas surveillées, en conséquence les mineurs devront impérativement être accompagnés d'un adulte. Conformément à la législation les shorts sont strictement interdits à la piscine, seuls les maillots de bain sont autorisés.
 - 11.La direction se réserve le droit d'entretenir les espaces verts entre 9h et 19h du lundi au samedi, en utilisant des tondeuses, souffleurs et taille haies, afin de préserver la propreté du camping.
 - 12.Notre société ne peut être responsable des nuisances propres à l'établissement ou à la ville (travaux, coupures d'eau ou d'électricité) qui viendraient perturber le séjour des clients.
 - 13.Réclamations : Pour être prises en compte, toutes les réclamations devront se faire sur place durant le séjour et en aucun cas après. En cas de litige, les tribunaux du siège du camping sont les seuls compétents. Les réclamations éventuelles relatives à un séjour devront être signalées auprès de la réception du camping dans un premier temps afin de résoudre le problème le plus rapidement possible. Et dans un second temps, par email : info@le-cabellou-plage.com, ou par écrit à la réception du camping, elles devront être reçues dans un délai maximum de 8 jours après la date de retour. Aucune réclamation ne pourra être traitée s'il n'en a pas été fait mention durant le séjour auprès du camping. Conformément aux articles L. 133-4 et R. 152-1 du Code de la Consommation, le client est également informé de la possibilité de recourir, uniquement en cas de contestation du résultat de sa réclamation, auprès du service client de la SAS Camping Le Cabellou Plage, à une procédure de médiation conventionnelle dans un délai de 12 mois. Le service de médiation de la société camping Le Cabellou Plage est le CM2C - Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice. Toute demande de médiation doit lui être formulée, soit par voie électronique www.cm2c.net, soit par voie postale : CM2C, 14 rue Saint Jean – 75017 Paris.
 - 14.La connexion wifi est possible sur l'ensemble du camping. Ce service est payant. Une zone Wi-Fi gratuite, accessible au bar, est mise à disposition pour plus de confort, avec une durée de 30 minute offerte par jour. Le camping ne pourra être tenu pour responsable en cas de dysfonctionnement internet dû au fournisseur d'accès Internet.
 - 15.Le camping ne peut être tenu responsable des vols ou dégradations éventuels ayant lieu sur le camping.
- DROIT A L'IMAGE : Lors de votre séjour, vous êtes susceptible d'être filmé ou photographié pour la réalisation de nos documents de commercialisation. Si vous ne souhaitez pas être sur ces documents merci de nous le préciser à l'accueil lors de votre arrivée.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales et être parfaitement d'accord.

Signature :